

Un nouveau BULLETIN EN TEST

▶▶ Électronique, il sera consultable à tout moment et suivra la progression de l'élève

▶ 3.000 élèves de 23 écoles participent à un projet pilote qui pourrait mener d'ici deux ans à la création d'un certificat d'enseignement du deuxième degré commun à

tous les élèves de la fédération Wallonie-Bruxelles.

L'une des mesures les plus visibles de ce projet pilote bien plus large (lire ci-contre) est l'arrivée du bulletin électronique. Ce bulletin électronique sera instauré dès ce lundi dans les écoles concernées.

Le bulletin se compose pour chaque matière d'une barre qui peut être couverte de vert, d'orange et de rouge. Le vert représente les savoirs et compétences acquis, l'orange ceux qui sont encore à travailler et le rouge ceux qui sont déficients.

"C'est une barre d'évolution qui est dynamique. Le but est que la portion soit la plus verte possible. Plus l'élève aura de vert, plus il aura de chances de réussir l'épreuve commune au réseau", explique Fabrice Primerano, le responsable de la cellule pédagogique au service général de l'enseignement.

LE SYSTÈME DE COTATION SUR 20 sera néanmoins conservé à titre indicatif dans un coin de ce nouveau bulletin qui a pour but de renforcer les relations entre l'école et la famille. Il permettra aux élèves et à leurs parents de suivre en temps réel la progression des apprentissages. Il donnera aussi des indications sur des orientations jugées opportunes pour chaque élève.

Le bulletin aux cotes statiques et visible uniquement

au terme des périodes et au lendemain des examens est donc bien loin.

Pour comprendre le système propre à ce projet pilote, 1.000 enseignants étaient présents vendredi au centre de formation de Tihange.

Les parents d'élèves recevront quant à eux une sorte de mode d'emploi. Il leur sera expliqué comment consulter le bulletin en ligne, le comprendre et utiliser au mieux ses enseignements.

Les parents qui n'ont pas accès à Internet pourront quant à eux consulter le bulletin dans une cyber-classe ou demander à ce que les résultats soient imprimés par l'établissement scolaire.

A. Vbb.

Des changements bien plus profonds

HUY Au-delà du seul bulletin électronique, c'est aussi la place de l'enseignant qui change dans ce projet pilote. *"Il y a une plus grande responsabilisation de l'élève face à l'apprentissage. L'idée est que seul l'élève peut décider d'apprendre ou pas. Ça change la place de l'enseignant qui devient une sorte de coach",* explique Fabrice Primerano, le responsable de la cellule pédagogique au service général de l'enseignement. Des activités de remédiation, de consolidation ou de dépassement, selon les besoins de chaque élève dans chaque matière, seront organisées. Ce projet pilote prévoit aussi l'abandon des examens classiques en décembre et en juin. Ce n'est qu'au terme du cursus du 2^e degré que les élèves seront amenés à passer une épreuve commune au réseau.

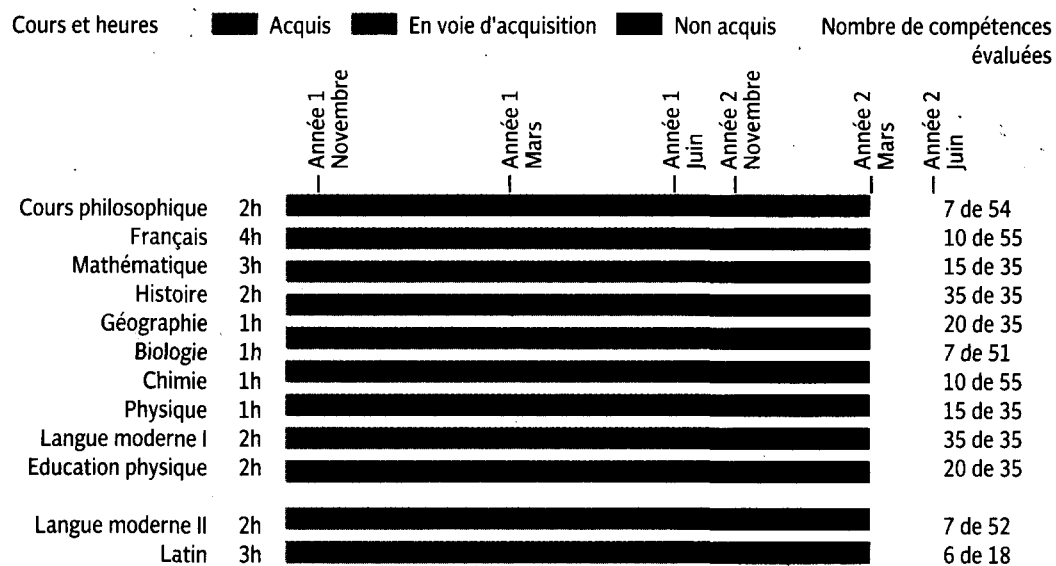
A. Vbb.

LE BULLETIN DE L'ENSEIGNEMENT OFFICIEL



PROGRESSION DE L'ÉLÈVE : Jean Dupont
Option : Latin - Sciences (5h)
Période 2 : Date : 24 mars 2013

PROGRESSION DES APPRENTISSAGES SUR LE DEGRÉ.....



PÉRIODE : 2 - ANNÉE 1.....

Cours et heures

Cours philosophique	2h	■
Français	4h	■
Mathématique	3h	■
Histoire	2h	■
Géographie	1h	■
Biologie	1h	■
Chimie	1h	■
Physique	1h	■
Langue moderne I	2h	■
Education physique	2h	■
Langue moderne II	2h	■
Latin	3h	■

RESSOURCES.....

			(... / 20)
Cours philosophique	(2h)	↑	14
Français	(4h)	↑	11
Mathématique	(3h)	→	12
Histoire	(2h)	↑	15
Géographie	(1h)	↓	7
Biologie	(1h)	↓	6
Chimie	(1h)	↑	16
Physique	(1h)	↓	12
Langue moderne I	(2h)	↑	11
Education physique	(2h)	↓	12
Langue moderne II	(2h)	→	13
Latin	(3h)	↑	14